

Recommandations déposées par *Montréal pour tous*



Étude publique du budget de fonctionnement 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de la Ville de Montréal

Commission sur les finances et l'administration

Novembre 2018

Montréal pour tous est un groupe de citoyens non partisan, actif sur la scène municipale depuis 2011.

*Nous accueillons les propriétaires, locataires et commerçants de tous les arrondissements de la Ville de Montréal, qui, indignés par les fortes hausses de l'évaluation foncière et des taxes municipales annoncées dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, réclament des **changements profonds dans la gouvernance des institutions municipales**. Nous croyons au bien-fondé de la taxe foncière et sommes prêts à faire notre part. Mais, avant de payer davantage, nous exigeons que les finances publiques soient assainies grâce notamment à un **contrôle étroit des dépenses** et par la mise en place de **mesures robustes pour contrer la corruption**. Nous plaidons aussi pour qu'une **aide ciblée soit offerte aux citoyens les plus démunis**, ceci pour conserver la mixité des arrondissements et garder la ville accessible à toutes les classes sociales.*

Montréal pour tous participe assidument, par le dépôt notamment de recommandations et de mémoires, aux divers forums de consultation publiques institués par la Ville de Montréal: conseil municipal, commission de la présidence du conseil, commission sur les finances et l'administration, sur des sujets d'importance tels que le programme triennal d'immobilisations, les prévisions budgétaires des services et organismes de compétence municipale, le rapport du Vérificateur général, l'évaluation foncière.

Pour nous joindre et nous suivre :

- **montrealpourtous@gmail.com**
- Site Web : **montrealpourtous.com**
- Facebook : **<https://fr-ca.facebook.com/MontrealPourTous>**

Montréal, le 25 novembre 2018
Monsieur Richard Deschamps,
Président de la Commission sur les finances et l'administration
Ville de Montréal

Monsieur le président,

Vous trouverez, ci-joint, les recommandations de notre groupe *Montréal pour tous*. Nous vous proposons de les inclure à votre rapport final au Conseil municipal sur le budget et le PTI 2019.

Encore une fois, nous avons apprécié la qualité des échanges entre élus, fonctionnaires et citoyens. Nous tenons à souligner particulièrement l'amélioration continue apportée à la définition et au suivi des indicateurs de performance et des comparaisons REM avec les autres villes, et ce pour un nombre croissant de services. Ces éléments aident vivement les citoyens à percevoir l'étendue des travaux et de leurs coûts comparés, puis à juger, de manière objective et avec de meilleurs outils, les grandes tendances de l'évolution de l'administration de leur ville.

Nous avons déjà souligné auprès de nos membres ce qui précède ainsi que les moments importants d'échanges démocratiques autour des questions de correction d'erreurs dans les travaux publics (infrastructures routières). Tous les partenaires réunis alors par la Commission ont fait preuve d'une maturité et d'une franchise remarquables. De tels moments sont des gages d'espoir dans l'avenir de notre ville. À ce propos, nous reconnaissons l'apport de votre présidence qui a su apporter calme, esprit de synthèse et humour dans la recherche collective de meilleures solutions pour le citoyen.

Par ailleurs, bien que la documentation fournie ait été cette année encore améliorée et que les présentations quasi uniformisées soient plus faciles à suivre, nous réitérons une de nos demandes antérieures, à savoir que les documents de quelques services majeurs soient rendus publics 2 semaines avant le début des travaux de la Commission. Une telle mesure faciliterait grandement le travail de citoyens désirant mieux comprendre leur administration et mieux formuler des recommandations.

En terminant, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos requêtes. Veuillez aussi transmettre nos salutations à tous les membres de la Commission et aux fonctionnaires du Bureau du Greffe, bien à vous,

Pierre Pagé, Johanne Dion, Jeanie Baudchon, Lucille Mallette,
pour *Montréal pour tous*

1) RECOMMANDATIONS FAITES LORS DE L'ÉTUDE PUBLIQUE DES BUDGETS ET PTI DE LA VILLE DE MONTRÉAL - 2018

Planification stratégique :

- Que les élus appuyés par l'Administration établissent un plan stratégique sur 20 ans qui propose une vision enlevante du Montréal de demain. Montréal a plusieurs plans stratégiques par activités, dans le domaine de l'eau, de la culture, de la conservation du Patrimoine, de l'économie du centre-ville, etc., mais aucun plan stratégique d'ensemble alors que Calgary en a un ! Ce plan inclura des priorités, des choix qui auront été discutés avec les citoyens et acceptés socialement. Un tel processus permettra, à notre avis, d'éviter la dispersion des projets et l'escalade incontrôlée des dépenses.

Suivi des grands projets et reddition de compte :

- Que l'administration Plante-Dorais identifie rapidement les meilleures pratiques en matière de reddition de comptes pour les grands projets dans les secteurs d'activités-clé et déploie les indicateurs de performance appropriés (contenu, temps, coûts).

L'administration pourrait aussi juger bon d'instituer une « *Commission sur la reddition de comptes pour la gestion des grands projets* », pour accroître la transparence dans la gestion des finances publiques.

- Que l'administration municipale s'assure que les présentations faites à la Commission par les services municipaux et autres organismes montrent l'évolution de leurs investissements sur une base décennale incluant les années antérieures et postérieures à la période couverte par le PTI ainsi qu'une description de l'état d'avancement des grands projets

- Que les arrondissements soient tenus à la même reddition de compte par fiche de projet/programme que les services centraux, incluant les investissements des arrondissements eux-mêmes.

Consigne du verre :

- Que l'administration fasse une pression accrue sur le gouvernement du Québec pour l'obtention d'une consigne québécoise pour le verre, en particulier celui utilisé par la SAQ. Ceci afin de limiter la pollution liée à la non récupération du verre au Québec et à Montréal ainsi que les coûts entraînés par cette pollution.

2) NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Programmes d'aide :

- Que l'administration Plante/Dorais produise une étude de faisabilité portant sur la mise en place d'un programme similaire à celui de Ville de Laval (règlement no L-12221) qui, depuis le 1^{er} mai 2017, offre une subvention aux personnes âgées de 65 ans et plus afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile.

- Que l'administration poursuive les démarches déjà entreprises par l'administration précédente auprès du Ministère des Finances de Québec afin d'enrichir le programme de « Subvention pour aîné(e)s relatif à une hausse de taxes municipales », instauré en 2015. Les critères d'admissibilité devraient être bonifiés : notamment, les bénéficiaires ne devraient pas se limiter aux seuls propriétaires de résidences unifamiliales et le pourcentage d'augmentation de taxes annuelle servant de déclencheur à la subvention, devrait être réduit.

Comptabilisation des actifs naturels

- Puisque l'administration Plante/Dorais a comme priorité la préservation et la mise en valeur du territoire et que parallèlement, les infrastructures municipales de l'eau sont à mettre à niveau, que la Direction générale et les services concernés étudient la faisabilité d'implanter l'approche de la Ville de Gibsons en Colombie britannique (Voir "<https://gibsons.ca/sustainability/natural-assets/>). Gibsons intègre la nature (milieux humides, etc.) et les services municipaux qu'ils fournissent dans son portefeuille d'actifs municipaux et les gère comme tels. Ce qui permet d'investir, pour des services équivalents, dans des actifs naturels plutôt qu'artificiels et de le faire en sachant que l'investissement est habituellement moins coûteux à moyen et long termes. Cette approche devrait assurément être d'intérêt pour la Ville et les contribuables montréalais...

Service de la Performance organisationnelle

- Étant donné que le Service de la Concertation avec les arrondissements a collaboré activement avec les arrondissements dans l'évaluation et la comparaison de l'ensemble de la performance des opérations de déneigement, que l'ensemble des services des arrondissements s'inscrivent dans la démarche d'évaluation et de comparaison de l'ensemble de leur performance menée par le Service de la Performance organisationnelle.

Service des Infrastructures du Réseau routier (SIRR) :

- Que le SIRR inclue dans sa présentation à la Commission un tableau des corrections apportées aux situations problématique des contributions des inspecteurs de chantier ainsi que des sommes récupérées auprès des entreprises n'ayant pas fait des travaux conformes.

Divers :

- Nous accueillons avec intérêt le projet d'offrir aux citoyens la possibilité de payer leurs comptes de taxes municipales en plusieurs versements.

- Il est plus que temps que le comité conjoint regroupant le Service des Finances et le Service de l'eau statue sur une tarification cohérente à imposer aux grands utilisateurs d'eau, de façon à accroître les revenus autonomes de la Ville de Montréal.

- Le Service des Relations Humaines doit continuer son travail d'optimisation en matière de rémunération, sachant que la rémunération de la fonction publique montréalaise, reste de beaucoup supérieure à celle de la fonction publique québécoise. Ce travail ne doit pas se faire au détriment du maintien de l'expertise interne dans la prestation des services municipaux.